

## ENQUÊTE PUBLIQUE AZUR FISH

### Observations du public au 22/02/2023

N°	Date	Observations
1	23/01/23	<p>A l'attention de Mme la Commissaire enquêtrice Mme Marie-Claude CHAMBOREDON</p> <p>Bonjour</p> <p>Je formule au nom d'EELV (Europe Ecologie Les Verts) les observations suivantes sur le dossier d'enquête déposé par la société Azur Fish pour s'agrandir, dans la baie de Cannes.</p> <p>Nous sommes totalement opposés à ce projet pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus rien ne pousse sous les concessions aquacoles et ce projet porte atteinte à l'équilibre environnemental de la baie. Il se situe près d'une zone Natura 2000 qui doit bénéficier d'attentions et de protections particulières. En effet cette zone Natura 2000 est située dans une mer déjà fortement éprouvée par la pollution et la surpêche. Les déjections de poissons s'entassent sur les fonds marins, glissent avec les courants et s'éparpillent au-delà de la ferme Les herbiers de posidonie, à proximité, vont en souffrir.</li> <li>- Pour les plaisanciers, les pêcheurs, la zone risque de devenir accidentogène puisque la ferme aquacole se situe sur l'axe qui mène directement à Cannes par la mer.</li> <li>- Les plaisanciers ne voudront sûrement pas se baigner dans une eau saumâtre induisant une conséquence potentielle pour le secteur du tourisme.</li> <li>- Risque d'éparpillement des microplastiques engendrés par l'usure du matériel.</li> <li>- Risque pour la qualité de l'eau de mer lié aux antibiotiques donnés aux poissons : ajout de substances chimiques dans l'eau.</li> <li>- Le projet complique l'activité des "petits pêcheurs" (pêche artisanale traditionnelle) qui déploient leur activité dans ces mêmes eaux.</li> </ul> <p>Je vous demande de bien vouloir annexer ce courriel au registre d'enquête.</p> <p>Dépôt fait le 23/01/2023</p> <p>Groupe Local EELV Cannes Grasse Par Madame MH Cainaud membre</p>
2	24/01/23	<p>Avis de Mme la Députée européenne Caroline Roose : voir fichier « Observation n°2 du 24/01/2023 »</p>
3	01/02/23	<p>Bonjour,</p> <p>Nous souhaitons apporter nos observations en tant que riverains, dans le cadre de l'enquête publique (arrêté préfectoral n° 17111), sur le projet de ferme aquacole mené par la société Azur Fish Aquafrais à Cannes.</p> <p>Nous sommes propriétaires d'une maison familiale sur 4 générations au 3225 boulevard des Horizons à Golfe Juan. Notre propriété avec vue sur la mer surplombe l'exploitation aquacole actuelle dans la baie. Notre quartier résidentiel s'en trouve fortement impacté et nos propriétés dépréciées.</p> <p>Ce projet visant à augmenter considérablement la surface de l'exploitation actuelle, qui cause déjà des nuisances importantes, ne peut à terme que dégrader la situation que nous subissons dès à présent en tant que riverains</p> <p>Depuis l'installation de l'actuelle exploitation de la société Aquafrais, nous subissons</p>

		<p>sans cesse des nuisances grandissantes et envahissantes qui lui sont directement liées.</p> <p>Pour exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les goélands, qui auparavant étaient inexistantes dans le secteur, ont envahi massivement les toitures des maisons du quartier pour nidifier. Leur grand nombre cause des nuisances sonores, car les cris de goélands se font entendre jour et nuit. Cette espèce dominante chasse toutes les autres espèces d'oiseaux endémiques, déséquilibrant ainsi l'écosystème local. De plus leurs déjections souillent les terrasses et les plages de piscine, causant un problème d'hygiène. Ils sont de plus en plus nombreux et audacieux. On trouve même des carcasses de poisson dans les piscines du quartier. Nous avons eu recours à des leurres pour tenter de les éloigner sans grand succès.</li> <li>• La vue mer est également entravée par la nuisance visuelle de ces innombrables lots de flotteurs en plastique noir qui couvrent l'exploitation, sans compter la nuisance sonore due au bruit du va et vient incessant des embarcations de type zodiac de l'entreprise.</li> <li>• Le poste de stockage, de manutention et de transbordement situé au bas du boulevard des Horizons, est totalement infect. Il s'y dégage une forte odeur de poisson pourri. Des pigeons, des goélands et des rats y pullulent. Et la circulation est régulièrement entravée par le mouvement de camions poids lourds surdimensionnés pour ces voies d'accès restreintes, causant une nuisance supplémentaire pour les riverains.</li> </ul> <p>Pour ne parler que des nuisances les plus flagrantes. Mais si, comme le projet le prévoit, on intensifie cette activité, il est probant que les nuisances ne feront que s'amplifier.</p> <p>Nous déplorons déjà la situation présente et nous nous opposons donc fermement à tout nouveau développement de cette activité que nous souhaiterions plutôt voir disparaître.</p> <p>Nous vous remercions de tenir compte de nos observations, dont nous avons cru bon faire part en toute bonne foi.</p> <p>René et Ghislaine Poulin</p>
4	07/02/23	Observation de M. Denis Perrimond, président de Région Verte : voir fichier « Observation n°4 du 07/02/2023 »
5	08/02/23	Observation de Mme Pauline di Nicolantonio, présidente de l'Association Justice Animaux Savoie : voir fichier « Observation n°5 du 08/02/2023 »
6	09/02/23	Observation des pêcheurs de la prud'homie d'Antibes et Golfe-juan : voir fichier « Observation n°6 du 09/02/2023 »
7	11/02/23	Observation du groupe citoyen PACTES : voir fichier « Observation n°7 du 11/02/2023 »
8	13/02/23	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Nous sommes un restaurant spécialisé dans les produits de la mer sise à Théoule sur mer quartier Miramar.</p> <p>Depuis 4 ans nous collaborons avec la société aquacole aquafrais par l'approvisionnement de leurs poissons dans notre restaurant.</p> <p>Nous avons tissés depuis ces années un vrai partenariat. La qualité et la régularité de leurs produits nous permettent de créer des plats d'une extrême fraîcheur.</p> <p>Nous sommes intimement convaincu que l'aquaculture de qualité est essentielle à la filière des produits aquatiques. La raréfaction des produits sauvages est un frein au développement de nos entreprises spécialisées dans les produits de la mer.</p> <p>Nous sommes favorables au projet de la société aquafrais. Cordialement</p> <p><a href="http://www.lamarea.fr">www.lamarea.fr</a></p>

9	16/02/23	<p>Objet : FERME AQUACOLE GOLFE JUAN BONJOUR</p> <p>CE PROJET EST UNE HONTE NOUS LES RIVERAINS NOUS SERONS LA POUR NOUS OPPOSER A CE MASSACRE CA NE SE FERA JAMAIS !!!</p> <p>AQUAFRAIS DOIT DEGAGER DE GOLFE JUAN ET DU CHEMIN ST BERNARD !!</p> <p>T.ALCARINI</p>
10	16/02/23	<p>Objet : Golfe juan</p> <p>Bonjour, Nous sommes fermement opposés au projet d'extension de la ferme qui nuirait à la qualité de l'eau, à l'environnement,.. à l'équilibre de la faune marine. Etc.. Où est l'écologie ? Espérant que ce projet n'aboutira pas</p> <p>Cordialement</p> <p>A et D Moreau</p>
11	16/02/23	<p>Observation du Yacht Club du Port Camille Rayon: voir fichier « Observation n°11 du 16/02/2023 »</p>
12	17/02/23	<p>Objet : installations classées pour la protection de l'environnement - Société Azur Fish N°1711</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Les dirigeants de l'entreprise Aquafrais Cannes, dont Azur Frais est une filiale, ont porté à ma connaissance l'ensemble des éléments de leur projet pour la création d'un site aquacole dans le Golfe Juan.</p> <p>Les collaborateurs de cette entreprise maîtrisent depuis de nombreuses années les techniques d'élevage du bar et de la daurade. L'équilibre environnemental de la baie et le bien être animal font partie de leurs préoccupations quotidiennes.</p> <p>Ils n'ont cessé d'innover et de s'améliorer dans ce sens au détriment de la productivité. Grâce à cela, Aquafrais Cannes constitue aujourd'hui une des références à l'échelle européenne qui peut servir d'exemples à la plupart des fermes aquacoles de la Méditerranée, de Turquie et de Grèce notamment puisque c'est sur les côtes de ces pays que sont élevés l'immense majorité des bars et des daurades européens destinés à l'export en général et à la France en particulier.</p> <p>Et ce n'est pas un hasard si la qualité de leurs poissons est sans commune mesure sur ce marché. C'est un magnifique exemple du « mieux mangé » en privilégiant les circuits courts et la production française.</p> <p>La pêche française ne peut subvenir aux besoins des consommateurs français, d'autant plus pour les espèces cités puisque, depuis plusieurs années, des décisions européennes ont limité à juste titre les volumes pêchés pour préserver la ressource. L'alternative proposée est donc constituée par des produits d'importation élevés dans des conditions qui certes s'améliorent mais restent sans commune mesure avec le projet d'Aquafrais Cannes.</p> <p>La démarche doit donc être saluée et je suis bien évidemment tout à fait favorable à ce projet.</p> <p><b>Arnaud DESANGES</b> <i>Pôle Produits de la Mer – Refaly – Groupe Pomona</i> <i>Vice-Président - France Filière Pêche</i></p>

13	17/02/23	<p>Bonjour ,</p> <p>Je souhaite apporter ma contribution positive pour la création d'un nouveau site aquacole dans le golfe Juan de 820 tonnes par an de bars et de daurades royales . Ce nouveau site en eau plus profonde permet de fermer trois sites de Théoule sur mer et du Cap d'Antibes existants en mesure de compensation en préservant ainsi l'environnement et notamment les herbiers de Posidonie. L'étude menée par le cabinet Créocéan dont la réputation est internationale quant à la qualité de ses études est très sérieuse et démontre que le site choisi est tout à fait adapté à une telle production. Les poissons produits par la société Aquafrais Cannes sont parmi les meilleurs en Europe car élevés dans le respect du bien-être animal avec des aliments aquacoles de très bonne qualité : ils ont fait l'objet de tests sensoriels à plusieurs et ont toujours été en tête des meilleurs résultats. Cette société est une référence dans l'Aquaculture Marine Française et Européenne.</p> <p>Il est important qu'un avis favorable soit donné à de tels projets qui mettent en valeur l'Aquaculture française qui n'est pas assez développée . Ce site est idéal pour l'aquaculture marine.</p> <p>Olivier POLINE</p> <p>Président du Conseil de surveillance de la Plate-forme d'Innovation Nouvelles Vagues</p>
14	18/02/23	<p>Bonjour,</p> <p>Remarques préliminaires :</p> <p>L'aquaculture, ou aquiculture, regroupe un ensemble de techniques aquatiques et activités aquicoles, pour la mise en valeur et l'exploitation des richesses naturelles d'origine animale ou végétale des eaux continentales douces ou des eaux océaniques marines.</p> <p>L'aquaculture, ou halieuculture, est l'art professionnel de multiplier et élever les animaux, telle que la pisciculture pour les poissons, ou les plantes aquatiques.</p> <p>Dans ce cadre, le terme le plus approprié est celui d'halieuculture. Cela consiste à élever des poissons carnassiers dans des cages en mer, nourris par de la farine de poissons, dans l'objectif de produire des poissons bon marché pour l'alimentation humaine.</p> <p>Je suis opposé au développement de l'halieuculture, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· l'halieuculture est le bras armé de la pêche industrielle : les farines de poissons sont issues de la pêche industrielle. Soutenir l'halieuculture, c'est soutenir la pêche industrielle.</li> <li>· l'halieuculture, souvent présentée comme un moyen de produire du poisson localement, dépend entièrement des farines de poissons importée de l'étranger (côtes africaines notamment). Ce mode de production nous rend dépendant de ressources extérieures et participe à l'épuisement des ressources de pays en développement.</li> <li>· l'ombre portée par les cages, majoritairement installées à faible profondeur, détruit les fonds marins, notamment les herbiers de posidonies, véritables poumons de la Méditerranée.</li> <li>· la concentration sur une faible surface des polluants et bactéries issus des déjections et des aliments des fermes piscicoles pollue le milieu naturel, le perturbe et diffuse des polluants dans l'environnement.</li> <li>· bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années grâce à la réglementation européenne, le bien-être animal est très largement en-deçà des standards minimums que nous sommes en droit d'exiger.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>· les fermes piscicoles étant installées sur la bande côtière, de nombreux conflits d'usage naissent de leur implantation : conflits avec les pêcheurs artisanaux, avec les usagers de la mer, avec les activités touristiques, avec les activités économiques, etc.</li> <li>· leur implantation sur la bande côtière implique qu'elles sont très majoritairement localisées dans le milieu naturel le plus riche et le plus fragile, souvent en zone Natura 2000, ce qui est problématique.</li> </ul> <p>Concernant particulièrement le projet de ferme aquacole de Golfe-Juan Vallauris :</p> <p>La société Aquafrais liée au groupe Grandfrais et spécialisée dans l'élevage du bar et de la daurade veut regrouper ses sites déjà existants en baie de Cannes et à Théoule-sur-Mer en un seul élevage de 24.000m<sup>2</sup> (soit trois terrains de football en surface, quinze sous la mer) afin de doubler sa production de poissons, jusqu'à 1.200 tonnes par an.</p> <p>A noter que le Maire de Golfe-Juan s'est opposé à ce projet, ainsi que les prud'homies des pêcheurs d'Antibes-Golfe Juan et de Cannes.</p> <p>Une pétition montrant la désapprobation de ce projet se trouve :</p> <p><a href="https://www.change.org/p/la-baie-de-golfe-juan-en-danger?recruiter=70263611&amp;utm_campaign=signature_receipt&amp;utm_medium=facebook&amp;utm_source=share_petition&amp;fbclid=IwAR31_RLcDxTpRcnyH84fAnCd0Ht2PKIeDBfab77qVneHWjUSNIojnywkHH4">https://www.change.org/p/la-baie-de-golfe-juan-en-danger?recruiter=70263611&amp;utm_campaign=signature_receipt&amp;utm_medium=facebook&amp;utm_source=share_petition&amp;fbclid=IwAR31_RLcDxTpRcnyH84fAnCd0Ht2PKIeDBfab77qVneHWjUSNIojnywkHH4</a></p> <p>Arguments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le projet complique l'activité des "petits pêcheurs" qui déploient leur activité dans ces eaux</li> <li>· Plus rien ne pousse sous aucune des concessions : en effet, ce projet va porter atteinte à l'équilibre environnemental de la baie. Il se situe près d'une zone Natura 2000 qui devrait bénéficier d'une attention et d'une protection particulière et non y voir être installée une activité supplémentaire (d'autant que cette zone Natura 2000 dans une mer déjà fortement éprouvée par la pollution et la surpêche</li> <li>· D'autant que les déjections de poissons s'entassent sur les fonds marins, glissent avec les courants et s'éparpillent au-delà de la ferme (n'oublions pas les herbiers de posidonie à proximité)</li> <li>· Entre plaisanciers, pêcheurs et autres bateaux, la zone risque de devenir accidentogène puisque la ferme aquacole se situe sur l'axe qui mène directement à Cannes par la mer.</li> <li>· Les plaisanciers ne voudront sûrement pas se baigner dans une eau saumâtre induisant une conséquence potentielle sur le secteur du tourisme</li> <li>· Il y a aussi un risque d'éparpillement des micros plastiques engendrés par l'usure du matériel</li> <li>· Il y a aussi un risque pour la mer, lié aux antibiotiques qui peuvent être donnés aux poissons : on rajoute des substances chimiques dans l'eau.</li> </ul> <p>Je vous demande de formuler un avis défavorable pour la création de ce site aquacole de Golf Juan</p> <p>Philippe LE BOULANGER</p>
15	18/02/23	<p>Concernant le projet de ferme aquacole de Golfe-Juan Vallauris :</p> <p>Je vous prie de noter mon avis défavorable à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· L'aquaculture consiste à élever en un espace clos des poissons nourris de farines animales. Ces farines animales provenant de pêche industrielle en mer et généralement au large de pays en voie de développement.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'impact de cette pêche industrielle est l'appauvrissement des ressources halieutiques des pays concernés et l'émigration des populations ne pouvant plus vivre de leur pêche. C'est le cas au Sénégal par exemple.</li> <li>• Le corollaire est que ces poissons d'élevage n'empêchent en rien la pêche de poissons sauvages, au contraire. Le message commercial de la société Aquafrais est donc mensonger.</li> <li>• Le projet n'est pas approuvé par les artisans pêcheurs de la baie de Cannes-Golfe Juan qui craignent un déséquilibre du vivant dans la zone.</li> <li>• Les fermes aquacoles ont un effet nocif sur le fond marin avec les déjections des poissons. Nous sommes ici près d'une zone Natura 2000 qui doit préserver les herbiers de posidonie et la biodiversité marine.</li> <li>• Ce projet risque d'avoir un impact sur l'activité touristique. Les plaisanciers ne voudront sûrement pas se baigner dans une eau ternie et troublée par l'activité aquacole.</li> <li>• Quid des antibiotiques qui sont très fréquemment utilisés dans les fermes de grandes capacités ? Quel va être l'impact sur l'état de la mer ? Sur la biodiversité ?</li> <li>• La mer Méditerranée est une des plus fragiles du globe. Elle souffre déjà de l'impact du dérèglement climatique. Le choix de la baie de Golfe-Juan est inapproprié.</li> </ul> <p>Pour toutes ces raisons je vous prie de rendre un avis défavorable à ce projet.</p> <p>Bien respectueusement Juliette Chesnel-Le Roux</p>
16	19/02/23	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je souhaite consigner les observations suivantes dans le dossier d'enquête publique relatif au projet de ferme aquacole en baie de Golfe-Juan (cf arrêté préfectoral N° 14111).</p> <p>Je m'oppose fermement à la création de cette ferme démesurée qui ne comporte que des désavantages à la population, si ce n'est l'intérêt privé de l'exploitant.</p> <p>A quel moment peut-on justifier que ce projet est bénéfique pour l'environnement, en zone Natura 2000 dans un milieu fragile et déjà soumis à de nombreuses contraintes ? A quel moment peut-on soutenir que l'emplacement choisi est pertinent, face à la fronde des pêcheurs, usagers de la mer, locaux, touristes, élus ? A quel moment l'argument de l'autonomie alimentaire peut-il être brandi alors que nous savons que l'alimentation des poissons provient en totalité de l'étranger ?</p> <p>En tant qu'habitant de Golfe-Juan Vallauris, ancien élu, usager de la mer, associatif engagé sur les questions environnementales, j'entends les critiques des spécialistes lorsqu'ils évoquent les nuisances liées aux antibiotiques, microplastiques, odeurs, envasement des fonds marins, appauvrissement génétique, entre autres.</p> <p>Vraiment, qui souhaite que ce projet voit le jour ? Pas moi.</p> <p>Je vous remercie de votre attention et ne doute pas, Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur, que votre décision saura défendre l'intérêt général.</p> <p>Cordialement, Jean-Noël Falcou</p>
17	20/02/23	<p>Je, soussigné, Robert Gandolfo, consultant en ressources biologiques marines, apprécie et approuve le projet de réorganisation et de restructuration des divers sites de AQUAFRAIS CANNES/AZUR FISH pour les motifs suivants :</p>

		<p>Ce projet est respectueux du schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, validé en décembre 2015 et établi après un long processus de concertation auprès des professionnels et du grand public.</p> <p>Ce projet se caractérise par les points d'intérêt suivants :</p> <p>Maintien des principes d'élevage qui ont fait la réputation de qualité de AQUAFRAIS CANNES et, précédemment, de CANNES AQUACULTURE. Cela se traduit par une faible quantité de poissons par cage, une alimentation de qualité, un dosage précis d'aliments en fonction de la taille des individus et de la température de l'eau, de manière à en réduire, autant que faire se peut, les pertes.</p> <p>Respect du bien-être animal conséquence de la faible densité de poissons dans les cages, d'une alimentation adaptée, de la réduction du stress lors des opérations d'estimation de poids moyens et des opérations de pêche, de l'usage uniquement curatif d'antibiotiques et autres produits sanitaires.</p> <p>Passage de 5 à 3 sites (abandon des sites de Théoule et de Juan les Pins) sans changement de surface utile en mer. L'installation du nouveau site représente 2,4 ha à mettre en regard avec la surface de baie de l'ordre de 2 000 ha.</p> <p>Meilleure prise en compte des contraintes environnementales : cages installées sur des plus grandes profondeurs où les courants sont plus forts entraînant la diffusion des fèces plus rapidement ; suppression et/ou éloignement de cages se trouvant à proximité d'herbiers de posidonies.</p> <p>Echanges constructifs avec des pêcheurs en coopération avec le CDPMEM des Alpes Maritimes pour mieux définir le positionnement des nouvelles cages.</p> <p>Mise en œuvre des installations aux meilleurs standards actuels apportant une plus grande sécurité de travail pour les personnels et une réduction la pénibilité.</p> <p>Augmentation progressive de la production (passer de 570 tonnes autorisées aujourd'hui à 1200 tonnes demain) tout en respectant les contraintes de densité par mètre cube, par l'usage de cages plus grandes et plus profondes. Par voie de conséquence, accroissement de l'emploi primaire (recrutement d'une dizaine de personnes).</p> <p>L'aquaculture marine a été inventée en Méditerranée par IFREMER dans les années 1980. Après un bel essor, durant cette période, elle stagne autour de 4 000 tonnes annuellement, alors qu'en Espagne, Italie, Croatie, Grèce, pays du Maghreb etc. elle s'est largement développée. La France importe toujours plus de poissons d'élevage. L'augmentation de production serait une première en France et participerait à l'amélioration - certes faible - à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</p> <p>Dans une période où les consommateurs privilégient les circuits courts, la grande majorité des poissons d'élevage consommés en Région Sud, proviennent de Grèce, de Turquie ou de Norvège voire du Viet Nam ou de Chine. La durée du transport, supérieure à 100 heures, est un facteur de dégradation de la qualité du poisson. La production de la société AZUR FISH arrive sur les étals moins de 24 heures après la sortie de l'eau. De plus le poisson provenant de la pêche est plus rare et donc plus cher (supérieur à 30 € le kg). En période de baisse du pouvoir d'achat, ce prix élevé prive certaines populations de poisson de qualité. Là encore le production de AZUR FISH peut être une solution à ces difficultés, sachant que le prix d'achat est de l'ordre de 12 à 14 €, sans aucune variation saisonnière.</p> <p>C'est pour toutes ces raisons que je soutiens et j'approuve le projet d'évolution présenté par AZUR FISH.</p> <p>Je vous prie d'agréer, madame la commissaire enquêtrice, mes sincères salutations.</p> <p>Signé : Robert Gandolfo</p> <p>A l'attention de madame la commissaire enquêtrice,</p>
18	21/02/23	Observation de M. Richard Calabria, secrétaire de l'association des pêcheurs plaisanciers de Golfe-Juan (APPGJ) : voir fichier « Observation n°18 du 21/02/2023 »
20	21/02/23	Observation de Mme Michelle Salucki : voir fichier « Observation n°20 du 21/02/2023 »

21	21/02/23	Observation de M. Claude Morvan, directeur régional des ventes de BioMar SAS : voir fichier « Observation n°21 du 21/02/2023 »
22	21/02/23	<p>Bonjour,</p> <p>Au nom du Syndicat Française de l'Aquaculture Marine représentant la filière d'élevage marin en France que je représente, nous souhaitons apporter notre contribution à l'enquête publique sur le projet de nouvelle concession dans Golfe-Juan.</p> <p>Tout d'abord, il est important de rappeler que la production française en produits aquatiques ne couvre qu'un quart de la consommation des Français. En particulier, 85% des bars et des daurades consommés en France sont importés alors même que nos côtes, méditerranéennes en particulier, sont parfaitement adaptées à cet élevage. En ce sens, une nouvelle concession permettrait d'augmenter la consommation locale et nationale et contribuer ainsi à la souveraineté alimentaire et à la réduction de l'empreinte carbone de notre alimentation. L'Union Européenne, la FAO et l'Etat français ont d'ailleurs réaffirmé à plusieurs reprises l'importance stratégique du développement de cette filière en particulier dans le Plan Aquacultures d'Avenir 2021-2027.</p> <p>Le cadre qualité établi par les éleveurs français, qui se concrétise par la charte « Aquaculteurs de nos Régions », est le garant d'un élevage qualitatif, respectueux de l'environnement et soucieux du bien-être animal. Cette exigence est parfaitement reconnue par les consommateurs français et se traduit par une demande pour des poissons élevés en France bien supérieure à la capacité de production actuelle.</p> <p>Enfin, le cadre réglementaire pour obtenir de telles autorisations est très précis en France. Il s'appuie notamment sur des Schéma Régionaux de Développement de l'Aquaculture qui identifient des sites propices à des installations piscicoles. Le schéma dédié à la région PACA identifie justement l'emplacement que sollicite la société. Il me paraît intéressant de souligner également que la MRAE a signifié dans son avis sur l'étude environnementale du 18 octobre 2022 que « le projet est situé dans un site propice au développement de l'aquaculture ».</p> <p>Pour toutes ces raisons, nous apportons donc notre soutien à ce projet.</p> <p>Philippe RIERA, Président du SFAM</p>
23	21/02/23	Observation de M. Bruno Lamy, président du Rotary Club d'Antibes : voir fichier « Observation n°23 du 21/02/2023 »
24	21/02/23	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Nous avons pris connaissance de votre enquête concernant l'implantation d'une nouvelle zone d'élevage de bar et de daurade française, et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette question.</p> <p>Nous sommes convaincus que l'élevage de poisson français est un secteur prometteur et porteur d'avenir. En effet, l'élevage de bar et de daurade française permet de proposer des produits locaux de qualité, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant l'emploi local.</p> <p>Le développement d'une nouvelle zone d'élevage de bar et de daurade française permettrait également de renforcer les liens entre les producteurs et les consommateurs, en favorisant les circuits courts. Les consommateurs pourraient ainsi avoir accès à des produits frais et de qualité, tout en soutenant les producteurs locaux.</p> <p>De plus, l'élevage de poisson français est soumis à des normes strictes en matière d'environnement et de bien-être animal. Les élevages sont contrôlés régulièrement pour garantir la qualité des produits, tout en respectant l'environnement et en veillant au bien-être des animaux.</p> <p>Enfin, l'élevage de bar et de daurade française contribue à la diversification de l'offre alimentaire et permet de proposer des alternatives durables à la pêche en mer, qui est soumise à de fortes pressions.</p>

		<p>Dans ce contexte, nous soutenons pleinement l'implantation d'une nouvelle zone d'élevage de bar et de daurade française, qui permettrait de renforcer l'offre de produits locaux, durables et de qualité.</p> <p>Nous vous remercions de votre attention et nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.</p> <p>Cordialement,</p> <p>EL MOUDDEN Rida</p> <p>Directeur d'exploitation</p> <p>Les pêcheries, les poulpes Menton</p>
25	21/02/23	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>En tant qu'habitant de Golfe Juan je viens par la présente vous dire que je suis opposé au projet d'agrandissement des fermes aquacoles, pour les motifs suivants ::POLUTION. RISQUE de DANGER en navigation de nuit Visuel etc....</p> <p>Mr et Mme BRACHERE 06220 GOLFE JUAN</p>
26	21/02/23	<p>A l'attention de Mme La commissaire enquêtrice Chamboredon Marie Claude,</p> <p>Bonjour,</p> <p>En tant que riverain et plaisancier, je m'oppose vivement à ce projet qui va complètement défigurer la baie de Golfe Juan, tant sur le plan écologique, sanitaire et paysagé.</p> <p>En effet, comment peut-on accepter une telle aberration en pleine zone "Natura 2000" où les déjections des poissons de cette ferme vont causer des dégâts irréversibles.</p> <p>On observe déjà sous les 3 fermes existantes la disparition totale de la posidonie et l'état sanitaire de l'eau de mer. Une ferme de cette ampleur va ruiner l'état de propreté des plages par les vents dominants d'est et d'ouest dans la baie.</p> <p>Ces poissons sont nourris par des farines animales bourrés d'antibiotiques et on veut nous faire croire que ça c'est écologique et sain. A ma connaissance, les poissons sauvages ne se nourrissent pas de cette manière.</p> <p>On pourra observer par ce projet la défiguration du paysage et on peut parler également de l'odeur nauséabonde que cela va engendrer pour les riverains, ainsi que l'arrivée de nombreux rats et Goélands qui n'existaient pas avant l'arrivée de ces fermes.</p> <p>Ce projet va également entraver et perturber la navigation et les activités de certains club existants aux environs. Nous sommes très impliqués dans le respect du développement des posidonies et à cet effet on nous demande d'éviter de mouiller les ancres en dehors de celles-ci, et là par la création de cette ferme géante, on va faire disparaître des hectares de ces herbages qui ne sont que les habitats de la faunes marine et ce n'est pas grave ! Enfin, les pêcheurs professionnels vont devoir limiter leurs activités et même s'ils sont dédommagés pour cela, on ne peut que penser que ce projet ne serre que les intérêts financiers des dirigeants d'Aquafrais.</p> <p>En résumé, on ne crée ce projet que pour faire du pognon sans se soucier des dégâts écologiques occasionnés.</p> <p>Mr et Mme BAIWIR André 06220 Golfe Juan</p>
27	21/02/23	<p>Madame la commissaire,</p> <p>Par ce message, je tiens à vous faire savoir ma déception devant le projet d'agrandissement de la ferme aquacole dans la baie de Golfe-Juan.</p> <p>En effet, ce projet a un impact écologique négatif avec des produits néfastes en nombre, qui se rajouteront dans la baie.</p>

		<p>Un élevage intensif de poissons qui ne peut que nuire à long terme. La taille du projet va enfin perturber le trafic maritime vraiment intense au printemps et en été en faisant se dérouter les bateaux entre Cannes et Golfe-Juan, en laissant beaucoup moins d'espace pour rejoindre l'entrée des deux ports.(risque d'accidents).</p> <p>Je vous remercie vivement de bien vouloir donner un avis négatif à ce projet.</p> <p>Bien cordialement Laure Varloteaux Membre du CNGJ</p>
<b>28</b>	21/02/23	<p>Par la présente j'adhère pleinement au projet d'extension du projet .</p> <p>Grâce à Aquafrais les restos du coeur bénéficie pleinement de la dotation de poissons pour nos bénéficiaires et l'agrandissement ne peut que nous être profitable .</p> <p>Martine Godfrind Responsable des Restos du Coeur, Antibes</p>
<b>29</b>	21/02/23	<p>Observation de M. Christophe Avellan, directeur du Pôle Mer Méditerranée : voir fichier « Observation n°29 du 21/02/2023 »</p>
<b>30</b>	21/02/23	<p>Je suis opposé à l'agrandissement de la ferme aquacole dans la baie de Juan les pins, Golfe Juan. Quand on voit l'état des fonds autour et sous les fermes existantes il paraît insensé d'agrandir et de dégrader cette baie qui est déjà en mauvais état. Olivier Larcade ,plaisancier plongeur pêcheur</p>
<b>31</b>	22/02/23	<p>Observation de M. Stéphane Amour, président du GADSECA : voir fichier « Observation n°31 du 22/02/2023 »</p>
<b>32</b>	22/02/23	<p>Observation de M. Jean-Marie Deruelle, président du Club Nautique de Golfe Juan : voir fichier « Observation n°32 du 22/02/2023 »</p>
<b>33</b>	22/02/23	<p>Bonjour, Veuillez trouver ci-dessous mes observations concernant l'extension de la ferme aquacole. Je suis contre cette extension pour les raisons suivantes: - une défiguration de la baie de Golfe Juan et de son plan d'eau de par l'importance du projet. - L'extension d'un projet privé qui n'apporte rien à l'intérêt général sur le domaine maritime. - Une implantation déraisonnable sur un site essentiellement touristique tout au long de cette côte découpée et qui a un côté "sauvage" entre Cannes et Golfe Juan. - Cette baie tournée vers la navigation de plaisance se verra amputée d'une importante surface de navigation très protégée et utilisée par les clubs nautiques, les activités de régates et une côte fréquentée par de nombreux baigneurs. - Augmentera les risques de navigation sur un axe très emprunté entre Golfe Juan et Cannes de jour comme de nuit. - Une augmentation certaine de la pollution de l'eau de par la concentration d'une telle quantité de bassin d'élevage. - Un obstacle de plus au maintien de l'activité des pêcheurs professionnels de nos ports et qui eux ont une vraie relation avec la population locale.</p> <p>Je vous remercie de tenir compte de mon opposition à ce projet et de bien mesurer les conséquences d'un tel projet.</p> <p>Bien cordialement Philippe CHÉNEAU</p>
<b>34</b>	22/02/23	<p>Cher monsieur,</p> <p>Suite à l'enquête publique diligentée par vos services, je souhaite vous exposer les raisons de mon OPPOSITION au projet de la ferme aquacole d'AZUR FISH :</p> <p>- Il y a deux ans, j'ai effectué avec mon voilier une croisière côtière en Grèce occidentale (îles ioniennes, côtes du Péloponnèse...), où j'ai pu constater de visu la POLLUTION que</p>

		<p>génère la multiplication des fermes aquacoles. L'eau de nombreuses baies y est durablement polluée, l'air y est vicié, des oiseaux tels que les goélands ou les cormorans y prolifèrent... Ces baies deviennent de sites industriels, elles sont purement et simplement rendues infréquentable au tourisme. C'est une expérience désastreuse, dont il faut éviter à tous prix qu'elle se reproduise dans notre région.</p> <p>- J'attire votre attention sur le fait que la baie de Golfe-Juan est une BAIE FERMÉE, située en retrait du passage du courant Ligure. Elle est de plus peu éventée, car placée entre les zones d'influence du Golfe de Lion et du Golfe de Gènes (le mistral s'arrête souvent à hauteur du cap Dramont, pour s'orienter vers la Corse). C'est donc une baie où déjà le renouvellement de l'eau est moindre. C'est évidemment un facteur aggravant pour le risque de pollution de l'eau.</p> <p>- En outre, membre du CNGJ du Vieux-Port de Golfe-Juan depuis plus de 50 ans, j'ai pu également constater l'impact négatif sur les eaux de ce port, quand celui-ci a été enrobé par la construction du nouveau port Camille Rayon (dont les constructeurs, à l'époque, assuraient de l'absence d'effet sur la CIRCULATION DE L'EAU dans le Vieux-Port). L'implantation de turbines, pour tenter de faire circuler les eaux polluées du Vieux-Port, a entraîné des travaux dont le coût est significatif, sans d'ailleurs que le bénéfice en soit nettement convaincant. L'extension de la ferme aquacole, à quelques centaines de mètres de la sortie du port, en entravant la circulation déjà faible de l'eau, ne ferait qu'aggraver la situation de la pollution des eaux dans les ports voisins, et en particulier dans le Vieux-Port.</p> <p>- Je ne reviens pas de manière détaillée sur les autres points, qui vous ont été exposés par d'autres que moi, et auxquels je m'associe pleinement : difficultés pour la navigation, réduction du plan d'eau (avec l'été des risques accrus de collisions et d'accidents), détérioration esthétique du site à deux pas des îles de Lérins, écologie générale de la baie...</p> <p>Je vous remercie d'avoir prie connaissance de ce courriel. En vous réitérant ma vive opposition à ce projet d'extension</p> <p>Cordialement</p> <p>Hubert CARRON</p>
35	22/02/23	<p>Madame la Commissaire.</p> <p>Possédant un voilier je suis membre actif du club Nautique de Golfe Juan . Je participe à toutes les manifestations organisées par le Club ainsi que le nouveau club nautique de Camille Rayon . « Régates ,concours de Pêche à la palangrotte et aux calamars « L'extension de la ferme aquacole serait néfaste à toutes ces activités, et ne serait pas sans danger pour la navigation.Toutes les plages de la baie subiraient également les nuisances de cette ferme . Elle porterait une atteinte négative à la qualité de l'eau pour les baigneurs , aux pêcheurs professionnels ,au tourisme, aux commerçants . En espérant que vous tiendrez compte de tous ces inconvénients, pour que la demande de ce projet soit rejetée. Cordialement Boulot Gilbert</p>
36	22/02/23	<p>Bonjour,</p> <p>Compte tenu des préconisations pour le littoral méditerranéen et particulièrement pour l'azuréen (exposé au bouleversement climatique), de la fragilité de ses écosystèmes marins (faune et flore), de leur cohabitation subie pour répondre aux besoins locaux, de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre l'urbanisation exponentielle et de l'augmentation des activités sur son pourtour, et afin de préserver un équilibre économique et écologique bénéfique pour l'ensemble du vivant (humain et non-humain),</p> <p>ce projet nous semble aller à l'encontre de toute orientation responsable et équitable.</p>

		<p>De plus, il est situé dans un département (Alpes-Maritimes) hôte de la Conférence des Nations-Unies sur les océans en 2025, sommet qui se veut, en théorie, protecteur de ce milieu - qui représente 71 % de notre planète dont le rôle et la survie sont essentiels car vitaux - et dans une région (PACA) désignée comme pilote de la planification écologique.</p> <p>Pour plus de cohérence et de respect de tous ces engagements, nous sommes opposé·e·s à cette extension.</p> <p>Nice, le 22 février 2023 10h45</p> <p>Terrebleue.org</p>
37	22/02/23	Observation de M. Pierre-Emmanuel Durand : voir fichier « Observation n°37 du 22/02/2023 »
38	22/02/23	Observation du groupe de commerçants situés sur le vieux port de Golfe-Juan : voir « Observation n°38 du 22/02/2023 »
39	22/02/23	Observation de Mme Alexandra Chevas, conseillère municipale de Vallauris Golfe-Juan : voir fichier « Observation n°39 du 22/02/2023 » +PJ
40	22/02/23	Observation de Mme Emélie Leduc, conseillère municipale de Vallauris Golfe-Juan : voir fichier « Observation n°40 du 22/02/2023 »
41	22/02/23	<p>CAPRE 06</p> <p>La 1ère question qui vient à l'esprit est la suivante: -Pourquoi démenteler 3 sites existants pour les concentrer sur un nouveau site beaucoup plus grand ? Sachant que les concentrations favorisent les épidémies et par conséquent la mortalité des poissons.</p> <p>-Pourquoi,encore une fois, s'installer en Zone Natura 2000 ?</p> <p>Le changement climatique est réel et l'augmentation de la température sont propices à des risques d'épidémies. Cela ajouté à des concentrations supplémentaires induira de façon quasi certaine l'emploi d'antibiotiques, d'où notre renvoi à notre première question. L'utilisation fréquente, voire abusive, génère une résistance (antibiorésistance) et la baisse générale de l'efficacité thérapeutique.</p> <p>Nous nous interrogeons également sur la dispersion des antibiotiques et ses impacts sur la biodiversité.</p> <p>Actuellement 523 tonnes sont produites. Cette nouvelle "ferme" permettra de produire 1200 tonnes, soit le double de sa production actuelle.</p> <p>La nourriture de ces poissons d'élevage est en partie issue de la pêche intensive qui interfère sur la pression des ressources halieutiques, déjà bien impactée par la surpêche et le réchauffement climatique.</p> <p>Les ancrages sud est sont proches des herbiers de posidonies.</p> <p>Apparemment la fermeture et le nettoyage des lieux délaissés sont considérés comme mesure de compensation, ce contre quoi nous nous élevons : ce n'est ni plus ni moins qu'une remise en état des lieux, une obligation légale.</p> <p>Il est évident que le démantèlement des 3 sites doit être intégré dans l'étude d'impacts (pages 4 et 7 de l'Avis de la MRAE du 18 octobre 2022).</p> <p>L'emploi de polyéthylène pour les cages et les lignes d'ancrage peuvent ils, à la longue, générer des micro déchets ?</p> <p>Nous émettons un AVIS DÉFAVORABLE sur ce dossier.</p>

		<p>La Gaude le 22 février 2023.  Pour le Collectif Associatif 06 pour des Réalisations Ecologiques (CAPRE 06).  La Présidente  Geneviève ANDREA</p>
42	22/02/23	<p>bonjour,  nous avons été informé que la ferme d'aquaculture Cannes Aqua souhaite s'agrandir, sans faire de détour nous sommes très favorable à cette dernière, cela nous permettra de répondre à une demande accru de leur produits, et soit dit au passage, d'exception, dans la philosophie, le respect de la nature, la façon de faire, et la qualité de production, nous sommes très favorable au produit Locaux et au circuit court, nous espérons que cette demande sera favorable.</p> <p>Anthony Garnham  Directeur général  la poissonnerie Puget-sur-Argens</p>
43	22/02/23	<p>Observation de M. Georges Cornet : voir fichier « Observation n°43 du 22/02/2023 »</p>
44	22/02/23	<p>Observation de M. Philippe David, président du comité Saint-Pierre Golfe-Juan : voir fichier « Observation n°44 du 22/02/2023 »</p>
45	22/02/23	<p>Observation du groupe de commerçants situés sur le port Camille Rayon de Golfe-Juan : voir fichier « Observation n°45 du 22/02/2023 »</p>
46	22/02/23	<p>Bonjour Madame, bonjour Monsieur.</p> <p>IL serait complètement irresponsable de cautionner la création d'un tel site aquacole dans le GOLFE JUAN.</p> <p>Le GOLFE JUAN est entouré de sites classés, ne polluez donc pas cet endroit exceptionnel.</p> <p>De ce projet, il n'en ressort que des éléments négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pollution des fonds marins.</li> <li>Pollution de l'eau.</li> <li>Pollution visuelle.</li> <li>Pollution et nuisances olfactives.</li> </ul> <p>Les vas et vient des camions transportant les antibiotiques et nourritures pour poissons.</p> <p>Les vas et vient des camions transportant les produits finis.</p> <p>.....</p> <p>HALTE AU CARNAGE.</p> <p>Je compte, ainsi que mes enfants et petits enfants, sur votre compréhension et votre bon sens pour faire annuler ce</p> <p>projet destructeur pour le GOLFE JUAN, merci par avance.</p> <p>Michel RUMINSKI ( membre du club nautique de Golfe Juan )</p>